

ANNEX(E) J

APPLICATION TO RETURN CANADIAN PRODUCTS EXPORTED TO THE USA
 DEMANDE POUR RETOURNER DES PRODUITS CANADIENS EXPORTÉS AUX USA

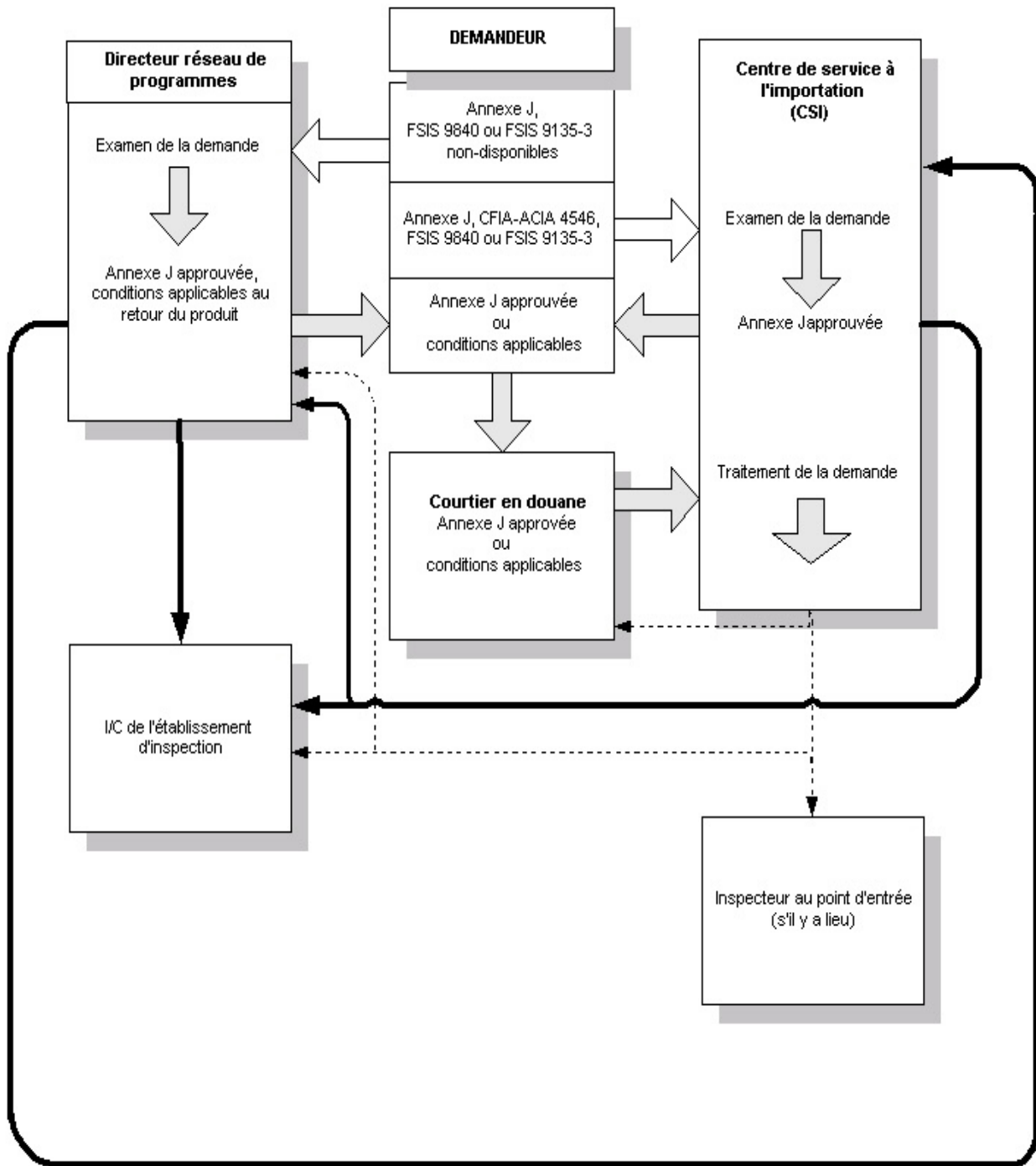
No.:

PART 1. <u>APPLICANT/</u> <u>DEMANDEUR</u>	NAME OF APPLICANT: NOM DU DEMANDEUR:	
	We hereby request permission to bring back into Canada the following product: Par la présente nous demandons permission de ramener au Canada la marchandise décrite ci-dessous	
	Product description: Description du produit:	Weight: Poids:
	Manufacturing establishment (# and name): Etablissement de fabrication (# et nom):	
	No. Of export certificate CFIA 4546 /Numéro du certificat d'exportation CFIA 4546:	
	Date and place of refusal: /Date et endroit du refus:	
	Reasons for return:/ Raisons du retour:	
	We are attaching applicable official documents: CFIA-ACIA 4546, FSIS form 9840-3 or 9135-3 with FSIS statement. ^{1/} Les documents officiels applicables sont ci-joints: CFIA-ACIA 4546, Formule FSIS 9840-3 ou 9135-3 avec attestation FSIS. ¹	
	Product to be returned to and inspected:/Le produit sera retourné et inspecté:	
	-est. (#and name)/ # et nom de l'établ.:	
	-address/adresse	
	-transport company/ transporteur	
	-projected date and time of arrival at port of landing/ date et heure prévues d'arrivée au port de débarquement	
Firm's representative:/ Représentant de la compagnie: Name/Nom:	Signature:	
	Date:	
Tel.#	Fax.#	
PART 2. <u>ISC-</u> <u>APND/CSI-</u> <u>DRPC</u>	Permission granted by: Permission accordée par:	
	title and date /titre et date:	
PART 3. <u>INSP.</u> <u>PORT</u> <u>LANDING/</u> <u>DÉBARQU</u> <u>EMENT</u>	Permission given to proceed to inspection destination/ permission de se rendre au point d'inspection² :	Date/Seal/Signature Date/Sceau/Signature

Distribution: see reverse side/ voir au verso

1 Delete the mention(s) not applicable./ Biffer la(les) mention(s) inutiles
 2 To be completed only when instructed by the ISC or the APND / à compléter seulement sur instructions du CSI ou DRPC

ANNEXE J-1
DIAGRAMME DE DEMANDE POUR RETOURNER UN ENVOI EXPORTÉ



ANNEXE J - 2

**MARCHE À SUIVRE DANS LE TRAITEMENT
DES VIANDES ET PRODUITS DE VIANDE COMESTIBLES RETOURNÉS****1.A Demande de réintroduction de produits de viande en provenance des É.-U.****1.0 Examen et traitement des documents au Centre de service d'importation (CSI)****1.1 Documents que le demandeur doit soumettre au CSI pour traitement initial**

- Télécopie de L'ANNEXE J : PRODUITS RETOURNÉS
- Télécopie du formulaire ACIA 4546 : CERTIFICAT OFFICIEL D'INSPECTION DES VIANDES FRAÎCHES, SOUS-PRODUITS DE VIANDE, PRODUITS ALIMENTAIRES À BASE DE VIANDE ET PRODUITS AVICOLES.
- Télécopie du formulaire 9840-3 du FSIS : REFUSED ENTRY NOTIFICATION ou du formulaire 9135-3 du FSIS : CERTIFICATE FOR EXPORT OF MEAT AND POULTRY PRODUCTS.

1.2 Examen et traitement des documents

1.2.1 Si tous les documents ne sont pas disponibles, interrompre la procédure d'examen et communiquer avec le demandeur pour obtenir tous les documents nécessaires. S'il manque encore des documents, expédier tous les documents reçus au Directeur du Réseau de programmes du Centre opérationnel (DRPC) au point de destination, qui étudiera la demande et établira les conditions applicables au retour du produit.

1.2.2 Si tous les documents sont disponibles, continuer la procédure.

1.2.3 ANNEXE J : Vérifier que tous les champs de la PARTIE 1 sont adéquatement remplis en comparant l'information présentée dans l'annexe à celle figurant sur les autres documents.

1.2.4 ANNEXE J : Inscrire en lettres moulées votre nom, votre titre et la date d'acceptation et signer dans la PARTIE 2 de l'annexe.

1.2.5 Si une copie du formulaire 9135-3 du FSIS accompagne la demande de réintroduction du produit, NE PAS entrer l'information dans le Système automatisé de référence et de contrôle des importations et ne pas produire de facture manuscrite.

1.3 Distribution des documents

- Retourner une télécopie de l'annexe J signée au demandeur.
- Envoyer une télécopie de l'annexe J signée et de tous les documents au DRPC au point de destination.
- Envoyer une télécopie de l'annexe J signée au CSI au point de débarquement, si différent du point de destination.
- Envoyer une télécopie de l'annexe J signée et de tous les autres documents à l'inspecteur responsable de l'importation au point de destination.

1.B Demande de réintroduction de produits de viande en provenance d'autres pays que les É.-U.**1.0 Examen et traitement des documents au CSI**

1.1 Les documents que le demandeur doit soumettre au CSI pour traitement initial **doivent être envoyés au bureau** du DRPC pour y être examinés et traités. Ne pas traiter les demandes de réintroduction de produits de viande en provenance de pays autres que les É.-U. Le demandeur doit soumettre directement ces demandes au DRPC.

1.2 Le DRPC indiquera au CSI approprié (point de débarquement) les conditions de l'importation une fois l'examen terminé.

2.A Processus d'examen à l'arrivée (point de débarquement) de produits de viande ramenés des États-Unis

2.0 Examen et traitement des documents au Centre de service d'importation du point de débarquement.

2.1 Documents fournis au CSI par le courtier/importateur pour le traitement de la documentation d'importation.

- Télécopie du formulaire ACIA 4546 : CERTIFICAT OFFICIEL D'INSPECTION DES VIANDES FRAÎCHES, SOUS-PRODUITS DE VIANDE, PRODUITS ALIMENTAIRES À BASE DE VIANDE ET PRODUITS AVICOLES.

- Feuille d'envoi par télécopieur de l'ACIA-CSI - « Demande de libération »

- Manifeste ou document de contrôle du chargement

- Annexe J et conditions/instructions provenant du DRPC, le cas échéant.

2.2.0 Si tous les documents ne sont pas disponibles, interrompre la procédure d'examen et communiquer avec le demandeur pour obtenir tous les documents nécessaires.

2.2.1 Si tous les documents sont disponibles, continuer la procédure.

2.2.2 Comparer les quantités et la description du produit figurant sur le certificat avec les données figurant sur le manifeste ou le document de contrôle du chargement et l'annexe J signée reçue du premier agent d'approbation ou du représentant du DRPC qui fait l'examen initial de la documentation.

2.3 Si l'une des vérifications ci-dessus indique une non-conformité, demander des instructions au DRPC.

2.3.1 Si la vérification ci-dessus indique que tout est conforme, estampiller la page couverture. Ne pas entrer l'information dans le Système automatisé de référence et de contrôle des importations. Ne pas produire de facture manuscrite.

2.4 Distribution des documents

2.4.1 Documents à télécopier au courtier/importateur

- une copie de la page couverture estampillée

2.4.2 Documents à télécopier au point de débarquement de l'ACIA approprié si nécessaire

- une copie de la page couverture estampillée

- une copie de l'annexe J
- une copie du document de contrôle du chargement ou du manifeste.
- 2.4.3 Documents à télécopier à l'inspecteur responsable au point de destination.
 - une copie de l'annexe J et de l'avis d'envoi
- 2.4.4 Documents à télécopier au DRPC
 - une copie de l'annexe J et de l'avis d'envoi

2.B Processus d'examen à l'arrivée (point de débarquement) de produits de viande ramenés de pays autres que les États-Unis

2.1 Documents que le courtier/importateur doit expédier au CSI pour le traitement de la documentation sur l'importation

- Télécopie du formulaire ACIA 1454 : certificat d'inspection pour les produits carnés
- Feuille d'envoi par télécopieur de l'ACIA-CSI - « Demande de libération »
- Manifeste ou document de contrôle du chargement
- Annexe B - 1
- 2.2.0 Si tous les documents ne sont pas disponibles, interrompre la procédure d'examen et communiquer avec le courtier/importateur pour obtenir tous les documents nécessaires.
- 2.2.1 Si tous les documents sont disponibles, continuer la procédure.
- 2.2.2 Comparer les quantités et la description du produit figurant sur le certificat avec les données figurant sur le manifeste ou le document de contrôle du chargement et l'annexe J signée reçue du représentant du DRPC qui a coordonné l'examen initial de la documentation.
- 2.3 Si l'une des vérifications ci-dessus indique une non-conformité, demander des instructions au DRPC.
- 2.3.1 Si la vérification ci-dessus indique que tout est conforme, estampiller la page couverture. Ne pas entrer l'information dans le Système automatisé de référence et de contrôle des importations. Ne pas produire de facture manuscrite.
- 2.4 Distribution des documents**
- 2.4.1 Documents à télécopier au courtier/importateur
 - une copie de la page couverture estampillée
- 2.4.2 Documents à télécopier au point de débarquement approprié de l'ACIA si nécessaire
 - une copie de la page couverture estampillée
 - une copie de l'annexe B - 1
 - une copie du document de contrôle du chargement ou du manifeste.

2.4.3 Documents à télécopier à l'inspecteur responsable au point de destination.

- une copie de l'annexe B - 1 et de l'avis d'envoi

2.4.4 Documents à télécopier au DRPC au point de destination

- une copie de l'annexe B - 1 et de l'avis d'envoi